



Communiqué de presse

Relevé de conclusion de la réunion du mercredi 11 mars 2015 concernant la Maternité des Lilas

Le 22 mars 2015

Nous publions aujourd'hui le 22 mars 2015 le relevé de conclusion d'une réunion au ministère concernant la Maternité des Lilas du 11 mars 2015 daté du 16 mars 2015 distribué dans la maternité.

Comment analyser le courrier ?

Il est étonnant de constater que, soudainement, l'ensemble des partenaires semblent s'accorder sur un projet de partenariat avec le secteur privé à but lucratif alors qu'un projet de rapprochement avec le public (en l'occurrence l'hôpital de Montreuil) peut être de nouveau d'actualité. Par ailleurs, le principal obstacle, à savoir le montage financier, n'est pas évoqué alors que la maternité est au bord du dépôt de bilan.

Que le Maire des Lilas réclame réparation de son préjudice c'est logique et il l'a chaque fois exprimé aux réunions du collectif, mais cela ne vaut pas acceptation du projet Floréal. Le Ministère avoue que le projet Floréal n'est pas expertisé, donc chiffré. On ne connaît pas les différents partenaires et leur santé financière. Qui construit et qui sera propriétaire ?

En l'état actuel est-ce que la collectivité des Lilas qui a déjà beaucoup apporté subventionnera un projet à Bagnole ? Le maire de Bagnole se substituera-t-il à la collectivité des Lilas, si oui à quelle hauteur.

Nous demandons que le nouveau Président du Conseil d'administration de l'association Naissance, vienne présenter les éventuels projets au personnel afin que toutes ces zones d'ombre puissent être éclaircies. Alors que nous assistons à une réduction drastique du personnel avec le non renouvellement des CDD, quel est l'avenir des professionnels exerçant encore à la maternité ?

**Lilas où t'es,
aux Lilas ou à Bagnole ?
On lâche rien**